

● (1520)

Le député devrait venir se joindre à nous. Je l'accueillerais volontiers. C'est un brave garçon, mais son esprit s'est obscurci, après tant d'années dans le parti libéral. Nous lui souhaiterions la bienvenue et je crois que nous pourrions lui venir en aide.

Une allocation spéciale de Canada au travail de 6 millions de dollars permettra de réaliser des travaux pour satisfaire des besoins dans le domaine des pêches. Le centre d'hébergement Placentia sera construit dans ma propre circonscription. Une somme de 18 millions sera consacrée au programme d'hiver de Canada au travail. A l'Université Memorial, une subvention destinée aux étudiants stagiaires viendra en aide à 72 étudiants. Dans ma propre circonscription, plus de un million sera dépensé pour aménager une magnifique nouvelle installation touristique, Governor's Park, au Salmonier Line. C'est la seule subvention convenable accordée à Terre-Neuve en vertu du PDIR depuis l'établissement du programme. Est-ce de la négligence et de l'indifférence?

Une voix: Cela suffit.

M. Crosbie: Avez-vous votre compte, les gars?

Une voix: C'est trop.

M. Crosbie: Je pourrais continuer indéfiniment, mais je suis heureux de pouvoir prendre la parole aujourd'hui pour m'élever contre l'hypocrisie manifeste que trahit la motion du député de Gander-Twillingate. Il devrait avoir honte et retirer sa motion stupide avant la fin de l'après-midi.

M. Baker: Monsieur le Président, je me demande maintenant si je devrais poser une question ou tout simplement faire une remarque. Je me demande si je suis bien coupable de tout ce que le ministre me reproche.

Le ministre m'accuse de faire de l'intimidation. Pourtant, c'est sans doute lui qui s'impose le plus brutalement quand il s'agit d'obtenir des projets pour sa circonscription. Quiconque observe le comportement du gouvernement actuel pourrait croire que Terre-Neuve s'arrête à la sortie de Saint-Jean.

L'autre jour, j'ai entendu le ministre dire qu'il y aurait des vols internationaux à partir de Saint-Jean. Comment le ministre de la Justice peut-il dire cela quand il y a une procédure à suivre? Les vols internationaux de Saint-Jean devront obtenir l'approbation de la CCT, du service des douanes, du ministère fédéral des Transports et de l'OACI. Le ministre le sait, mais il déclare publiquement que ces vols internationaux passant par Gander seront acheminés par Saint-Jean. Comment peut-il déclarer ouvertement à la population de Terre-Neuve que les vols seront supprimés à Gander et donnés à Saint-Jean?

Tandis que le ministre répond à cette question, il pourrait peut-être nous dire comment l'Accord de l'Atlantique est un document si extraordinaire quand un article de cet accord indique qu'on ne pourra pas utiliser à des fins industrielles le pétrole provenant des gisements sous-marins à Terre-Neuve tant qu'on n'aura pas répondu à la demande des industries de l'est du Canada? C'est parfait pour Petromont, dans la circonscription du Président. C'est très bien également pour la circonscription de certains autres députés. C'était peut-être là l'intention de l'accord. Pourtant, comment le ministre peut-il le justifier? Heureusement qu'il s'intitule Accord de l'Atlantique,

Les subsides

car il n'aurait jamais pu s'appeler l'Accord de Terre-Neuve. Le ministre pourrait peut-être en toucher un mot.

Le ministre a parlé des hélicoptères de recherche et sauvetage. Savez-vous d'où ils venaient, monsieur le Président? Ils venaient de Gander, et seront basés la circonscription du ministre. Ces hélicoptères étaient aux installations de recherche et de sauvetage de Gander, de façon à pouvoir desservir toute la province. Les installations avaient été placées là par l'ancienne administration libérale. Pour ce ministre, il n'est pas anormal de baser ces hélicoptères dans sa circonscription. Maintenant, il veut enlever le trafic international de Gander pour le transférer à Saint-Jean, sans s'embarasser des démarches requises. Pour le ministre, Terre-Neuve s'arrête aux portes de Saint-Jean.

M. Crosbie: Monsieur le Président, je suis heureux que le député ait posé ces questions, car cela me donne l'occasion d'y répondre.

Parlons d'abord des portes de Saint-Jean. Ce que le député veut dire, c'est que tout se passe là et qu'il ne reste rien pour le reste de la province. Voyons les faits. Il y aura un accord de 180 millions entre le Canada et Terre-Neuve au sujet de la construction routière. De cet argent, pas un cent ne sera dépensé à Saint-Jean. Tout ira au Labrador et au sud de la péninsule d'Avalon. Il y a ensuite la modernisation de la papeterie de Corner Brook. Est-ce à Saint-Jean? Bien sûr que non, c'est sur la côte ouest de Terre-Neuve. La papeterie de Grand Falls recevra 33 millions. Je répète, c'est à Grand Falls. Marystown recevra 11 millions. Pas un cent ou un trente sous pour Saint-Jean. Je suis le type le moins égoïste en ce qui concerne ma propre circonscription.

La seule chose qui soit conçue spécialement pour la capitale, c'est le centre des congrès de Saint-Jean. C'est à Saint-Jean, mais ce centre pourrait-il être implanté ailleurs? Il fallait qu'il soit à Saint-Jean. Après tout, c'est la capitale et la plus grande ville de Terre-Neuve. Comme il s'appelle Centre des congrès de Saint-Jean, nous avons dû le construire à Saint-Jean. Il est regrettable que nous n'ayons pas pu l'installer à Gander. Cependant, s'il doit s'appeler Centre des congrès de Saint-Jean, il doit se trouver à Saint-Jean. Le gouvernement de Terre-Neuve a aidé la ville de Gander à mettre sur pied des installations pour accueillir des congrès et dernièrement, il a consenti une aide à l'hôtel là-bas.

Les fonds qui seront fournis pour les installations d'adduction d'eau de la ville de Channel-Port-aux-Basques ne seront pas offerts à Saint-Jean. Ils iront à Channel-Port-aux-Basques. Où était le député lorsque j'ai lu cette liste?

En ce qui concerne la recherche et le sauvetage, un hélicoptère a été transféré de Gander à Saint-Jean parce que l'exploitation des gisements sous-marins se fait au large de Saint-Jean et non de Gander. En cas d'urgence sur une plate-forme au large des côtes, l'hélicoptère sera plus près de la catastrophe de 160 milles et il pourra se rendre sur les lieux beaucoup plus rapidement. L'hélicoptère aurait dû être transféré il y a des années, mais le député l'a égoïstement conservé à Gander même s'il était plus loin des gisements sous-marins. Ce genre d'opportunisme politique au mépris de la santé et de la sécurité des gens qui travaillent en mer n'a désormais plus cours.